

|  |  |
| --- | --- |
| ACTE D’ENGAGEMENT ([[1]](#footnote-1) ) |  |
| A - Objet de l’acte d’engagement : Travaux d’extension du pavillon Tony Lainé - SECTION APARTE (UGC) | |

Le présent acte d'engagement correspond à  l’offre de base  l’offre variante n°…… en réponse au lot suivant :

LOT N°01 VRD

LOT N°02 GROS OEUVRE

LOT N°03 CHARPENTE BOIS

LOT N°04 TRAITEMENT DE FACADES

LOT N°05 ETANCHEITE

LOT N°06 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

LOT N°07 OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE

LOT N°08 MENUISERIES INTERIEURES BOIS

LOT N°09 SOLS SOUPLES - CARRELAGE - FAIENCE

LOT N°10 PLAFOND SUSPENDUS

LOT N°11 PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX

LOT N°12 ELECTRICITE

LOT N°13 CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRES

|  |
| --- |
| B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire. |

##  B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire:

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à ses clauses,

* **Le signataire :**

Candidat individuel,  la société,  le groupement

Le nom commercial et la dénomination sociale :................................................................................................

L’adresse de l’établissement : ...............................................................................................................................

.........................................................................................................................................................................................

Adresse du siège social (s’il est différent de l’établissement) : ......................................................................................

Numéro SIRET : ....................................................................................................................................................

Téléphone :.................................................................Courriel : .................................@..............................

* **S’engage**exécuter, fabriquer et livrer les fournitures, services et travaux faisant l’objet du marché tels que définis par le cahier des charges au prix global et forfaitaire ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix en lettres** | **Prix en chiffres** |
|  | |
| Prix Total H.T : ..................................................................................................  ......................................................................................................................................................... |  |
| Prix TTC.....................................................................................................................  ………………………………………………………………………………………. |  |

Le prix ci-avant indiqué est décomposé en annexe conformément au document relatif à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

##  B2 – Répartition des prestations entre les cotraitants lorsque le titulaire est un groupement conjoint ([[2]](#footnote-2)) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres  du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement | |
| Nature de la prestation | Montant HT  de la prestation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

##  B3 - Compte (s) à créditer ([[3]](#footnote-3))

Nom de l’établissement bancaire :...........................................................................................................................

Numéro de compte : ......................................................................................................................................................

##  B4 - Avance :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

##  B5 - Durée et délai d’exécution

La durée du marché est celle fixée à l’article 1-3-2 du CCAP.

Le délai d’exécution est celui indiqué par l’article 3 du CCAP, le CCTP et/ou le calendrier prévisionnel d’exécution. Il n’en va différemment que si le titulaire s’engage, ci-après, sur un délai plus court et optimisé.

|  |
| --- |
| **Délai proposé par le titulaire pour la réalisation des travaux objet du marché (si différent du calendrier prévisionnel d’exécution)** |
| Délai en  jours  semaines  mois : ................................................. |
| Lorsque l’exécution est séquencée en plusieurs délais espacé temporellement (phasage, tranches et/ou enchaînement des lots), le titulaire joint à son offre un planning détaillé du délai qu’il propose. |

Le délai d’exécution indiqué ci-avant et/ou dans l’offre du titulaire lui serait opposable si :

* Il optimise le délai indiqué dans calendrier prévisionnel d’exécution,
* Il est compatible avec les délais indiqués dans le calendrier prévisionnel d’exécution nécessaires à la réalisation des travaux faisant l’objet des autres lots,
* Il est expressément retenu par le Maitre d’ouvrage.

Les marchés est reconductibles :  NON  OUI dans les conditions mentionnées par le CCAP.

En cas de besoins nouveaux non-prévus, l’acheteur public se réserve le droit de procéder :

* soit à la conclusion d’un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence si l’un des cas prévu par l’article L2122-1 et R2122-1 et s. du Code de la Commande Publique,
* soit à la conclusion d’un avenant si l’un des motifs prévus par les articles R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande Publique le permet.

|  |
| --- |
| C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement. |

##  C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité  du signataire (**[[4]](#footnote-4)**) | Lieu et date de signature | Signature |
|  |  |  |

##  C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

...................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : Conjoint OU  Solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire[[5]](#footnote-5) signataire du présent acte d’engagement :

* Pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;
* Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
* Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement signataires du présent acte d’engagement :

* Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;
* Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
* Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité  du signataire (**[[6]](#footnote-6)**) | | Lieu et date de signature | Signature | |
|  | |  |  | |
|  | |  |  | |
|  | |  |  | |
|  | |  |  | |
| D - Identification et signature de l’acheteur. | | |

 Désignation de l’acheteur public : le Groupement Hospitalier de la Vienne représenté par le CENTRE HOSPITALIER Henri LABORIT, le présent marché étant passé pour son compte en tant que Maitre de l’ouvrage.

** Nom**, prénom, qualité du signataire du marché :Mme DE LA CHAPELLE, Directrice Achats, Logistique et Travaux au Centre Hospitalier Henri LABORIT agissant par délégation de Mme la Directrice Générale du CHU de Poitiers établissement-support du GHT de la Vienne.

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R.2192-59 et R.2192-28 du Code de la Commande Publique (nantissement et cession de créances) :

Mme DE LA CHAPELLE, Directrice Achats, Logistique et Travaux au Centre Hospitalier Henri LABORIT  370 Avenue Jacques Cœur

CS 10587

86021 POITIERS CEDEX

**Adresse électronique** : [dset@ch-poitiers.fr](mailto:dset@ch-poitiers.fr)

**Téléphone** : 05 49 44 57 15

**Télécopie** : 05 49 45 58 64

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :Mme la Trésorière des Établissements Hospitaliers de Poitiers

2 Rue de la Milétrie

CS 10581 – 86021 POITIERS Cedex

**Téléphone :** 05 49 38 37 00

**Télécopie :** 05 49 45 23 34

**** Imputation budgétaire : Budget d’investissement.

A : …………………… , le …………………

Signature

(Représentant de l’acheteur habilité à signer le marché)

1. - un acte d’engagement par lot, par offre de base et, le cas échant, par variante est exigé, étant rappelé qu’aucune variante n’est autorisée sans offre de base. [↑](#footnote-ref-1)
2. - (Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations entre eux) [↑](#footnote-ref-2)
3. - (Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.) [↑](#footnote-ref-3)
4. - Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente. [↑](#footnote-ref-4)
5. - joindre les pouvoirs en annexe du présent document. [↑](#footnote-ref-5)
6. - Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente. [↑](#footnote-ref-6)